

ANNONCES

LA DÉPÊCHE Mercredi 28 septembre

KENO

Résultats des tirages du
Lundi 26 septembre 2022

3	5	9	10	11	22	27	32	33	36
41	42	48	55	57	58	59	63	66	70

Multipliez par **X 3**

JOT & RETZ
4 485 143

8 058 685

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

OTO

Résultats du tirage du
Lundi 26 septembre 2022

18	29	35	39	49
----	----	----	----	----

A gagner au tirage OTO du mercredi 28 septembre 2022 :
6 000 000 €

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

KENO

Résultats des tirages du
Mardi 27 septembre 2022

5	6	14	19	25	35	37	41	42	43
44	46	48	51	60	61	64	65	66	67

Multipliez par **X 2**

JOT & RETZ
5 767 225

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

EUROMILLIONS

Résultats du tirage du mardi 27 septembre 2022

1	20	21	34	44
---	----	----	----	----

1 million en France = 1 000 000 €

30 000 000 € + **1 000 000 €**

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Lécales

JE SUIS UN PARTICULIER

JE PASSE MA PETITE ANNONCE

La Dépêche du Midi, journal hebdomadaire à partir des annonces légales et judiciaires portées par les départements 09, 31, 12, 32, 31, 46, 47, 65, 81, 82. Conformément à l'arrêté du ministre de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifié par la loi n°55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n° 20121547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale, le tarif au caractère est fixé à 0,1836€ par chaque ligne ou espace.

Contact : L'Agence tél. 05 62 11 37 37
Courriel : services.legales@zppub.fr

VIÉDES SOCIÉTÉS

Dissolution Liquidation

AVIS

YXUCIOTRINK Distribution, SAS au capital de 1000€, **Siège social**: 750 route de saint-Jeanveur 31620 Capet. 89779397 RCS TOULOUSE. Le 30/06/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, décharge le liquidateur, **M. Lionel Gariga**, 750 route de saint-Jeanveur 31620 CETET, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de TOULOUSE.

DISSOLUTION

LEANN IN LAB
SASU au capital de 7 500 €
Siège social : 6 rue Floréal 31670 LABECQ
RCS TOULOUSE 494 468 275

L'assemblée générale extraordinaire du 20/09/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 20/09/2022. Elle a nommé pour une durée limitée en qualité de liquidateur Monsieur LABORDÉ Eric, demeurant 6 rue Floréal, 31670 LABECQ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du Tribunal de commerce TOULOUSE.

Modification

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : COACHRESILIENCE.
Forme : SARL.
Capital social : 100 euros.
Siège social : COACHRESILIENCE, 30 avenue de Carossos, 3700 BEAUZELLE.
888043833 RCS Toulouse.
Aux termes d'une décision en date du 1 janvier 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 janvier 2022, de transférer le siège social à Pôle médical 1 chemin de Roye 31840 SEILH, 31840 Seilh.
Mention sera portée au RCS Toulouse.

Consultez

en
téléphonant
au
04 30 00 70 00

*Appel non surtaxé prix d'un appel local

Reglement par CB

AVIS PUBLICS

ENQUÊTE PUBLIQUE

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE

3 RUE ANDRÉ VILLET, 31400 TOULOUSE

Zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Labarthe Rivière

Monsieur le Vice-Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne Réseau31 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de Labarthe Rivière, ayant transféré sa compétence à RESEAU31. Par avis n° MBE 2022DK03 du 05/01/2022 le projet de zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé d'évaluation environnementale par la M&A Occitane. Par arrêté n°Azozozoz04-102 en date du 04/07/2022, le Vice-Président de RESEAU31 a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées pour la commune de Labarthe Rivière.

A cet effet, par décision du 07/06/2022, enregistrée sous le n°Ezozozoz07831, Madame Evelyne CHERON, a été désignée comme commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Labarthe Rivière - 2, boulevard Jeanne d'Arc - 31800 LABARTHE DE RIVIERE du **mardi 27 septembre 2022 à 14h au mercredi 12 octobre 2022 inclus à 17h**, heure limite pour la réception des observations.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public. Le dossier et les observations du public sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignés : sur le registre d'enquête déposé à la mairie, sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/zone-assainissement-eaux-usees-labarthe-riviere>, par mail à l'adresse suivante zone-assainissement-eaux-usees-labarthe-riviere@registre-numerique.fr, par écrit à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : 2, boulevard Jeanne d'Arc 31800 LABARTHE RIVIERE.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leurs frais. La commissaire enquêteur recevra, aux jours et heures suivants : le samedi 01/10/2022 de 9h à 12h, le mercredi 05/10/2022 de 16h à 19h. Il est rappelé les jours et heures d'ouverture de la mairie de LABARTHE RIVIERE au public à savoir du lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le mardi et jeudi de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie, à RESEAU31 et sur le site internet www.reseau31.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et de la commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Bureau Syndical de RESEAU31.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LABORATOIRE DU RÉGLEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE LACROIX-FALGARDE

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Lacroix-Falgarde en date du 20 septembre 2022, une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de Lacroix-Falgarde aura lieu pendant trente-deux jours consécutifs :
Du **17 octobre 2022 à 14h30 au 17 novembre 2022 à 17h30**.

Cette enquête publique concerne l'élaboration du Règlement Local de la Publicité qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de TOULOUSE, par décision du 05/09/2022, a désigné Monsieur Gérard LOUSTEAU, directeur territorial EDF-Arèges retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du RLP est consultable :
- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.lacroixfalgarde.fr> ;
- en version papier au siège de la commune de Lacroix-Falgarde à l'accueil de la mairie, Avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Toute information peut être demandée à la mairie de la commune de Lacroix-Falgarde ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 05 62 14 07 35 et à l'adresse mail : rlp@lacroixfalgarde.fr.

Sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de Lacroix-Falgarde Avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Par courriel électronique à l'adresse suivante : rlp@lacroixfalgarde.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune de Lacroix-Falgarde ;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de la mairie de Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture avant la fin de l'enquête publique ;
- par courriel électronique à l'adresse suivante : rlp@lacroixfalgarde.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune de Lacroix-Falgarde, situés à la mairie, avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde pour recevoir les observations, lors des permanences suivantes :
- le lundi 17 octobre 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- le samedi 29 octobre 2022 de 10h00 à 12h00 ;
- le jeudi 17 novembre 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivés remis par le commissaire enquêteur

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE LACROIX-FALGARDE

LABORATOIRE DU RÉGLEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE LACROIX-FALGARDE

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Lacroix-Falgarde en date du 20 septembre 2022, une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de Lacroix-Falgarde aura lieu pendant trente-deux jours consécutifs :
Du **17 octobre 2022 à 14h30 au 17 novembre 2022 à 17h30**.

Cette enquête publique concerne l'élaboration du Règlement Local de la Publicité qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de TOULOUSE, par décision du 05/09/2022, a désigné Monsieur Gérard LOUSTEAU, directeur territorial EDF-Arèges retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du RLP est consultable :
- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.lacroixfalgarde.fr> ;
- en version papier au siège de la commune de Lacroix-Falgarde à l'accueil de la mairie, Avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Toute information peut être demandée à la mairie de la commune de Lacroix-Falgarde ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 05 62 14 07 35 et à l'adresse mail : rlp@lacroixfalgarde.fr.

Sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de Lacroix-Falgarde Avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00.

Par courriel électronique à l'adresse suivante : rlp@lacroixfalgarde.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune de Lacroix-Falgarde ;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de la mairie de Lacroix-Falgarde, aux jours et heures habituels d'ouverture avant la fin de l'enquête publique ;
- par courriel électronique à l'adresse suivante : rlp@lacroixfalgarde.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune de Lacroix-Falgarde, situés à la mairie, avenue des Pyrénées à Lacroix-Falgarde pour recevoir les observations, lors des permanences suivantes :
- le lundi 17 octobre 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- le samedi 29 octobre 2022 de 10h00 à 12h00 ;
- le jeudi 17 novembre 2022 de 14h30 à 17h30 ;
- au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivés remis par le commissaire enquêteur

Enquêtes Publiques

ENQUÊTE PUBLIQUE

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE

3 RUE ANDRÉ VILLET, 31400 TOULOUSE

Zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Valentine

Monsieur le Vice-Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haut Réseau31 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de Valentine, ayant transféré sa compétence à RESEAU31. Par avis n° MBE 2022DK0203 du 29/09/2021 le projet de zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé d'évaluation environnementale par la M&A Occitane. Par arrêté n°Azozozoz04-103 en date du 04/07/2022, le Vice-Président de RESEAU31 a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées pour la commune de Valentine.

A cet effet, par décision du 07/06/2022, enregistrée sous le n°Ezozozoz07831, Madam CHERON, a été désignée comme commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Valentine - place du Bourdalis - 31800 du **mardi 27 septembre 2022 à 14h au mercredi 12 octobre 2022 inclus à 17h**, heure limite pour la réception des observations.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public. Le dossier et les observations du public sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignés : sur le registre d'enquête déposé à la mairie, sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/zone-assainissement-eaux-usees-valentine>, par mail à l'adresse suivante zone-assainissement-eaux-usees-valentine@registre-numerique.fr, par écrit à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante, place du Bourdalis - 31800 V. Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à la commissaire enquêteur recevra, aux jours et heures suivants : le jeudi 29/09/2022 de 9h à 12h, le samedi 03/10/2022 de 9h à 12h. Il est rappelé les jours et heures d'ouverture de la mairie au public à savoir du lundi au jeudi de 14h à 18 h.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition à la mairie, à RESEAU31 et sur le site internet www.reseau31.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et de la commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Bureau Syndical de RESEAU31.

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MARIE DE VACQUIERS, A CLAREL - Mairie, 1 place de la Mairie, 31340 VACQUIERS, SIRET 31305630008
Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public
Objet : Extension de l'école maternelle-Construction d'un ALAF (balance procédure causi tuxy)

Référence acheteur : 2022-03-1e1
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 2 place de la mairie, 31340 VACQUIERS
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Oui
Lot N° 3 : Fondations Gros-Ouvrage Etanchéité
Lieu d'exécution : 2 place de la mairie 31340 VACQUIERS
Lot N° 3 : Menuiseries extérieures Serrure
Lieu d'exécution : 2 place de la mairie 31340 VACQUIERS

Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Formulaire DC1, Lettre de candidature - du mandataire par ses co-traitants(disponible à l'adresse suivante : <http://www.comon.daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
L'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candi>

Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et requêtes : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les 15 premiers mois.

MAPA > 90K EUR

Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des franchises : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères d'évaluation avec leur pondération
40% Valeur technique
10% Délai de réalisation
50% Coût des travaux
Renforcements d'ordre administratifs : mairie de Vacquiers, tél : 05 61 84 97 87